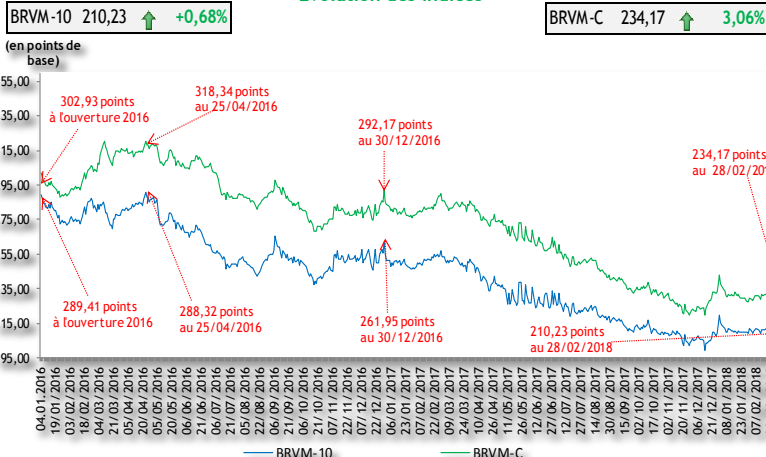


LE MARCHE BOURSIER DE L'UEMOA EN FEVRIER 2018

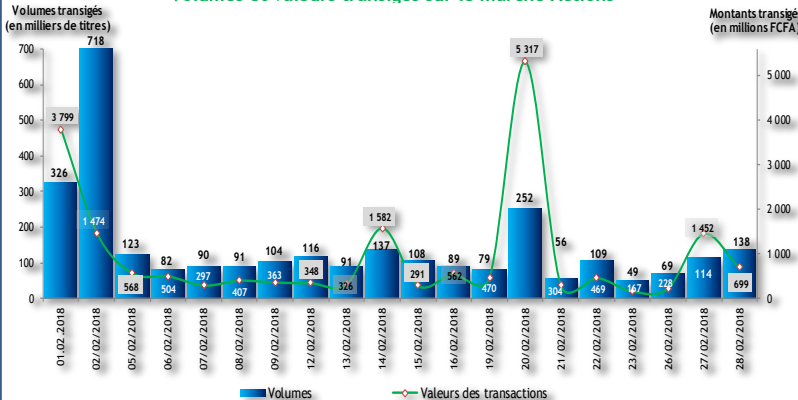
LES PERFORMANCES DU MARCHE

Valeur totale des transactions (FCFA)	20 326 811 787
Volume transigé (titres)	3 012 497
Capitalisation/ Actions (FCFA)	6 586 246 053 580
Capitalisation/ Obligations (FCFA)	2 939 362 961 623
Price Earning Ratio (PER) moyen (x)	17,50
Ratio de liquidité moyen	24,83%

Evolution des indices



Volumes et valeurs transigés sur le marché Actions



COMPARTIMENT-ACTIONS DE LA BRVM

Les cinq (5) plus fortes hausses du mois

Titres	Var. Mensuelle	+ Bas	+ Haut	Clôture	Valeurs transigées
NEI-CEDA CI	▲ +117,39%	49	100	100	975 134
SUCRIVOIRE	▲ +93,68%	960	1 840	1 840	258 358 480
PALM CI	▲ +47,2%	5 470	7 490	7 490	122 022 050
VIVO ENERGY CI	▲ +37,8%	855	1 240	1 240	73 120 340
BERNABE CI	▲ +34,5%	2 295	3 100	3 100	148 137 370

Les cinq (5) plus fortes baisses du mois

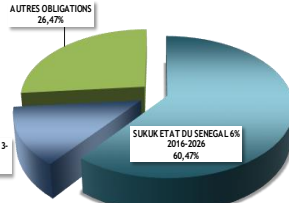
Titres	Var. Mensuelle	+ Bas	+ Haut	Clôture	Valeurs transigées
SITAB CI	▼ -11,25%	54 760	61 980	55 000	359 909 380
NESTLE CI	▼ -9,09%	1 850	2 200	2 000	23 113 685
BANK OF AFRICA ML	▼ -9,05%	4 190	4 595	4 320	132 437 640
ECOBANK TRANS. INC	▼ -5,26%	18	19	18	5 842 037
MOVIS CI	▼ -4,76%	3 000	3 150	3 000	598 700

COMPARTIMENT-OBLIGATIONS DE LA BRVM

Les lignes les plus actives du mois

Titres	Volumes	Montants transigés (FCFA)
SUKUK ETAT DU SENEGAL 6% 2016-21	35 000	350 000 000
Etat du Senegal 6,50% 2013-2023	7 563	75 630 000
AUTRES OBLIGATIONS	18 877	153 194 236
Cumul	61 440	578 824 236

Répartition des transactions en valeur



Physionomie du marché en février 2018

Un trend globalement haussier sur la BRVM et baisse de la liquidité ce mois

Légère remontée du marché boursier au terme de ce mois de février 2018, après un précédent mois dans le rouge. Cette dynamique a été portée par des améliorations sensibles des cours boursiers pour un grand nombre de valeurs sur le Compartiment-Actions. La balance des variations des cours a, en effet, été fortement tirée vers le haut (30 valeurs en hausse pour 12 baisses). Malgré les replis observés ce mois, au niveau des grandes capitalisations sur le marché Actions, notamment SOLIBRA CI (-2,1%), SONATEL SN (-4,5%), CORIS BANK INT. (-1,1%), ECOBANK TIT (-5,3%), le BRVM-Composite a clôturé sur une légère envolée de 3,06% à 234,17 points, réduisant ainsi son déficit annuel à -3,66%. Quant au BRVM-10, plombé par la mauvaise tenue de sa valeur vedette SONATEL SN, l'indice n'a enregistré qu'un léger gain de 0,68% à 210,23 points. Les flux transactionnels sur le marché, tous Compartiments confondus, ont été moins reluisants comparés au mois précédent, drainant un volume moyen quotidien de plus de 1,016 milliard FCFA/jour (contre 1,588 milliard FCFA/j en janvier 2018). Cette contraction est imputable à la baisse des volumes transigés à 697 millions FCFA (contre 17,7 milliards FCFA en janvier 2018) sur le compartiment-Obligations. La capitalisation boursière de la BRVM s'est, dans un tel contexte, appréciée de 2,1% par rapport au mois précédent pour s'établir à plus de 9 525 milliards FCFA (dont 68,5% ont été réalisés sur le Compartiment-Actions et 31,5% sur le Compartiment-Obligations).

Brèves du Compartiment-Actions

Des performances appréciables dans de faibles volumes d'échanges

Le mois de février 2018 a été, pour le moins, très favorable à l'ensemble des secteurs du compartiment-Actions (hormis le secteur SERVICES PUBLICS dont l'indice a cédé 3,6% en raison du recul de SONATEL SN). Le dynamisme observé sur le compartiment-Actions, au cours de ce mois, a bénéficié de la forte contribution du secteur AGRICULTURE (dont l'indice a progressé de 32,21%), grâce à l'élan favorable de la majorité de ses valeurs [SUCRIVOIRE (+93,7%), PALM CI (+47,2%), SOGB CI (+18,2%) et SAPH CI (+26,8%)]. Le Compartiment a, par ailleurs, enregistré quelques événements et des publications de résultats d'activité. Il s'agit:

- du fractionnement du titre TOTAL CI par 5 (5 nouvelles actions pour 1 ancienne);
- de la Fusion/Absorption de la Banque de l'Habitat du Bénin (BHB) par la BOA Bénin, deux banques du Groupe BOA. Cette opération entrainera la création de 135 164 actions nouvelles BOA BENIN et portera le capital social de cette dernière à 20,280 milliards FCFA;
- de la publication des résultats d'activités du 4^{ème} trimestre 2017 de SUCRIVOIRE CI [Chiffre d'affaires (CA) en hausse de 6% et Résultat des activités ordinaires (RAO) en recul de 44%];
- de la publication des résultats d'activité au titre de l'année 2017 de SONATEL SN [Chiffre d'affaires (CA) en hausse de 7,5% et Résultat des activités ordinaires (RAO) en baisse de -4,4%];

Les investisseurs semblent avoir réagi de manière diverses à ces événements. Alors que les titres SUCRIVOIRE CI, SAPH CI, TOTAL CI et BOA BENIN ont vu leurs cours boursiers bondir respectivement de +93,7%; +26,8%; +4,8% et 2,2%, l'action SONATEL SN cédait -4,5%.

L'engouement des investisseurs pour le titre SUCRIVOIRE, malgré la baisse de son résultat sur l'exercice 2017, comparé à celui de 2016 semble s'expliquer par: (i) la décision du gouvernement ivoirien de confier à SUCRIVOIRE et son concurrent SUCAF « à titre exclusif », l'importation de 40% des besoins en sucre des industries locales utilisatrices de sucre; et (ii) les investissements de 104 milliards FCFA, projeté par SUCRIVOIRE CI entre 2018 et 2023. C'est donc sans surprise que le titre SUCRIVOIRE s'est inscrit au deuxième rang du palmarès des performances après l'action NEI-CEDA CI (qui a réalisé une plus-value mensuelle exceptionnelle de +117%). En revanche, les industriels SITAB CI et NESTLE CI qui n'ont pas pu honorer les attentes des investisseurs au cours du 3^{ème} trimestre 2017, ont vu leurs actions plongées sur le mois, respectivement de 11,25% et 9,09%, subissant ainsi les plus fortes corrections du compartiment-Actions.

L'enveloppe globale transigée sur le Compartiment-Actions [l'essentiel ayant été drainé par les titres ECOBANK CI (27,4%, soit 5,36 milliards FCFA) et SONATEL SN (26,1%, soit 5,13 milliards FCFA)], s'est établie à plus de 19,62 milliards FCFA, (contre 17,24 milliards FCFA, le mois précédent).

La Capitalisation boursière du Compartiment s'est bonifiée, dans la foulée, de 3,1% pour se situer à plus de 6 586 milliards FCFA.

Brèves du Compartiment-Obligations

Baisse du rythme des échanges et de la liquidité

Le Compartiment-Obligations a été moins animé au cours de ce mois de février 2018. Le flux des échanges sur le compartiment s'est contracté en montant et en volume de 96%, à environ 73 mille titres pour un montant cumulé avoisinant 697,82 millions FCFA, comparé au flux du mois précédent. L'essentiel des transactions en valeur, sur le compartiment, a été réalisé sur les titres «SUKUK Etat du Sénégal 6% 2016-2026» (60,47%, soit 350 millions FCFA) et l'emprunt obligataire «Etat du Sénégal 6,50% 2013-2023» (13,07%, soit 75,63 millions FCFA). Dans une telle physionomie, la capitalisation du compartiment-Obligations s'est, légèrement dégradée de 0,02% pour se situer à plus de 2 939,5 milliards FCFA, comparée à son niveau de janvier 2017.

Perspectives du marché

Forte animation du marché au cours des prochains mois

Les courtes périodes d'hésitation observée depuis le début de l'année 2018, marquées par une forte volatilité des cours et par un comportement attentiste de la part des investisseurs avant la publication des comptes de l'exercice 2017, semblent céder à plus de détermination, avec un bilan du mois de février 2018 globalement positif. Le marché connaîtra certainement une forte attractivité, les prochains mois, en raison de (i) la faiblesse des cours, (ii) l'arrivée de nouveaux investisseurs, (iii) des premières vagues de publications de résultats des sociétés au titre de l'année 2017. Il est toujours important de recommander aux épargnants, les valeurs ayant de bons fondamentaux, résilientes aux grands chocs et qui payent régulièrement des dividendes.



LES FONDAMENTAUX DE LA SOCIETE en 2017

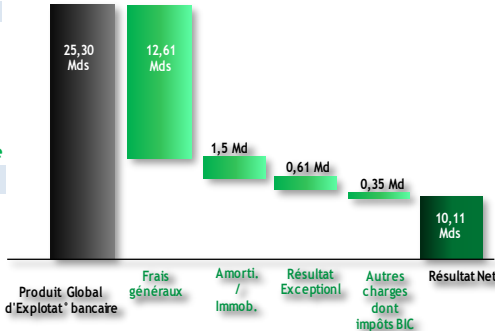
Actionnariat de BOA SENEGAL

Actionnaires	Participations
BOA WEST AFRICA	61,74%
AXA ASSURANCES SENEGAL	5,06%
SUNU ASSURANCES SENEGAL	4,20%
SDIH	4,18%
AUTRES ACTIONNAIRES	5,27%
BLOC FLOTTANT BRVM	19,55%

Répartition du Produit Net Bancaire

Les Marges (en FCFA)	Valeurs	% PNB
Marges/créances sur la clientèle	11 722 843 643	52,7%
Marges/Commissions	2 604 331 704	11,7%
Marges/Opérations sur titres de	8 438 630 719	38,0%
Marges/opérations de change	2 048 964 823	9,2%
Marges/opérations de hors bilan	1 632 628 011	7,3%

Formation du Résultat Net 2017

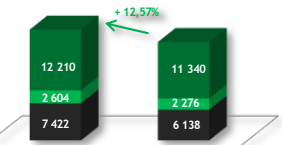


ACTIVITE ET SITUATION FINANCIERE

Evolution de l'activité de BOA SENEGAL

(En millions FCFA)	2017	2016	Var. (%)	S1-2017	S1-2016	Δ (%)
Produit Net Bancaire	22 236	19 754	12,6%	12 158	9 790	24,19%
Résultat Brut d'Exploitation	11 091	10 739	3,3%	6 003	4 208	42,66%
Résultat exceptionnel	-618	-6 536	-90,5%	-11	-335	-96,72%
Résultat Net	10 114	4 051	149,6%	3 082	1 678	83,67%

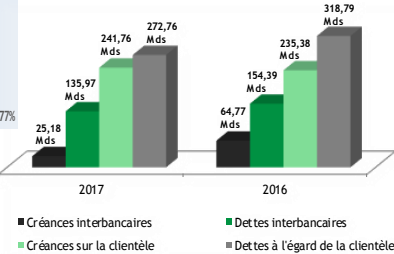
Evolution du PNB (En Millions FCFA)



Structure financière de 2016 à 2017

(En millions FCFA)	2017	2016	Var. (%)	S1-2017	S1-2016	Δ (%)
Total bilan	463 008	521 726	-11,3%	500 746	427 632	17,10%
Prêts et créances sur la clientèle	241 763	235 388	2,7%			
Opérations sur titres de placement	139 974	153 770	-9,0%			
Dettes interbancaire	135 972	154 395	-11,9%			
Dettes envers la clientèle	272 766	318 797	-14,4%			
Fonds propres	38 110	29 330	29,9%	31 479	26 957	16,77%

Evolution structure financière



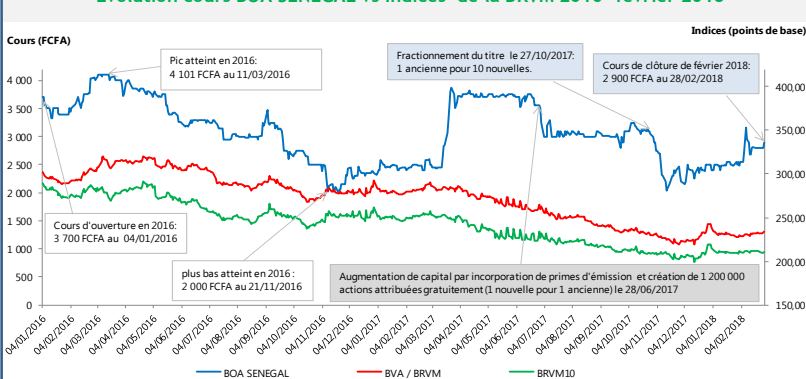
Quelques ratios sur l'historique

	2017	2016	Var. (%)
Coefficient d'exploitation	56,7%	50,4%	12,5%
Taux de marge nette	82,8%	35,7%	131,8%
Coefficient de rentabilité	26,5%	13,8%	92,1%

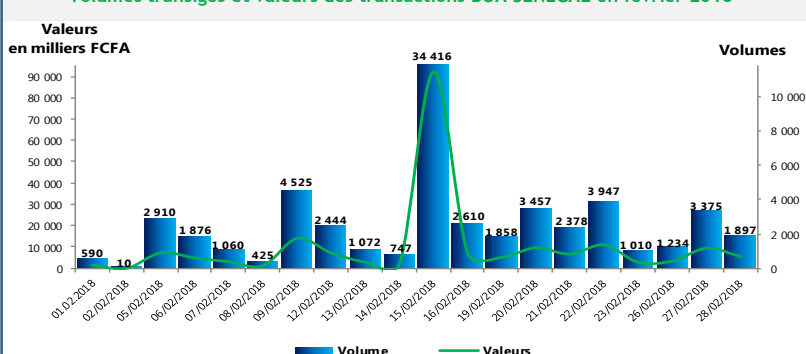
LE TITRE BOA SENEGAL SUR LA BRVM EN FEVRIER 2018

Capitalisation boursière (FCFA) :	69 600 000 000
Valeur d'entreprise (FCFA) :	47 54 743 347
+Haut du mois (08/02/2018) :	3 160
+Bas du mois (01/02/2018) :	2 490
Performances BOA SENEGAL / BRVM - C	
depuis début 2018	+16,0% / -3,7%
Ratios de valorisation BOA SENEGAL / Marché	
PER moyen au 28 février 2018	17,18 x / 17,50 x
PBR moyen au 28 février 2018	1,87 x / 7,03 x

Evolution cours BOA SENEGAL vs Indices 2016- février 2018



Volumes transigés et valeurs des transactions BOA SENEGAL en février 2018



Présentation de la société et de son activité

La BANK OF AFRICA au Sénégal (en abrégé «BOA SENEGAL»), est une Société Anonyme de droit sénégalais avec Conseil d'Administration, créée le 25 janvier 2001 à l'initiative de la société Boa-Group, anciennement dénommée African Financial Holding (AFH). Fondée sur le principe d'une banque commerciale entièrement privée, BOA SENEGAL est la 7ème concrétisation du Groupe BOA contrôlé depuis 2008 par la Banque Marocaine du Commerce Extérieur (BMCE).
Depuis sa création, la BOA Sénégal a connu de profondes réorganisations afin de se conformer aux standards de gestion du groupe BOA. Pour ce faire, la banque a connu 10 augmentations de son capital social (qui s'établit désormais à 24 milliards FCFA) afin de consolider ses fonds propres et apporter plus de confort à ses activités de crédit. Ainsi, comme les 16 autres banques du Groupe BOA, BOA SENEGAL est une banque commerciale universelle intervenant sur les marchés Retail, Corporate, et financier qui apporte à sa clientèle, l'expertise d'un groupe puissant et structuré, à travers un réseau de 55 agences (dont 31 agences et 2 Centre d'Affaires à Dakar et 22 en régions) animé par une équipe de plus de 400 personnes. BOA SENEGAL propose ainsi à ses clients, une gamme de produits riche et variée, destinée à couvrir le plus largement possible la demande de sa clientèle, tant Particuliers qu'Entreprises, et notamment: (i) des crédits adaptés à tous les événements de la vie, (ii) une offre monétique tant privée qu'internationale, et (iii) des services d'E-Banking.
BOA SENEGAL a fait son introduction à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM) le 09 décembre 2014 et est à ce jour, la 3ème société de droit sénégalais à être cotée sur le 1er compartiment-Actions de ce marché après SONATEL SN et TOTAL Sénégal.

Faits saillants sur la société

De bons résultats acquis dans un contexte bancaire fortement concurrentiel

L'activité de la BOA SENEGAL, en 2017, s'est déroulée dans un environnement macro-économique sénégalais favorable marqué par: (i) l'exécution des projets déclinés dans le Plan Sénégal Emergent (PSE), mis en œuvre depuis 2015, (ii) le dynamisme de l'ensemble des secteurs d'activité, avec un taux de progression 7,4% pour le secteur primaire, 5,9% pour le secondaire et 6,7% pour le tertiaire, (iii) un déficit budgétaire représentant 2,8% du PIB et une hausse de 3,4% des recettes publiques.
La BOA SENEGAL a su faire preuve d'une grande vitalité commerciale et a présenté des résultats satisfaisants malgré un secteur bancaire de plus en plus densifié
Bref aperçu de l'activité et de la structure financière en 2017:
Comparativement à l'année 2016, l'analyse des comptes de la BOA SENEGAL au titre de l'année 2017, fait ressortir: (1) une augmentation de 29% du nombre des comptes clients à 218 111 comptes, (2) une contraction (-13,6%) des ressources collectées (clientèles et interbancaires) ayant tiré vers le bas le total bilan à 463 milliards FCFA (contre 521 milliards FCFA en 2016); (3) un léger renforcement (+2,7%) des prêts et créances sur la clientèle; (4) une bonification (+15,1%) du Produit Net bancaire principalement liée à la progression de l'ensemble des marges, principalement la marge d'intérêt (+20,9%) et de la marge sur commission (+14,4%); et (5) une dégradation du coefficient d'exploitation à 44,9% contre 48,8% en 2015, avec la hausse des frais généraux d'exploitation (+13,1%).

La BOA SENEGAL a beaucoup œuvré pour maintenir ses indicateurs financiers à un bon niveau en 2017. Ces actions qui se sont déroulées dans un nouveau cadre réglementaire ayant nécessité un réajustement de la stratégie de refinancement de la banque, ont permis: (i) un taux de réalisation satisfaisant des objectifs 2017, (ii) de renforcer ses capacités de collecte de fonds avec l'ouverture exceptionnelle de 13 nouvelles agences, (iii) l'assainissement progressif du portefeuille de prêts, grâce à des efforts accrus en matière de recouvrement ayant permis d'améliorer de 6,4% à 26 milliards FCFA les encours de Créances Douteuses et Litigieuses (CDL) et de 26,6% à 7 milliards FCFA les impayés. Par conséquent, le coût du risque est apparu en fin décembre 2017 à -0,2% en valeur relative avec une nette amélioration annuelle de 2,6 points et le stock de provision à 14,6 milliards FCFA (en baisse de 50 millions FCFA par rapport à 2016).
Le Produit Net Bancaire s'est légèrement renforcé de 15,1% favorisé par la hausse de l'activité bancaire sur la période. Après imputation des charges de structure, le Résultat Brut d'Exploitation s'est affiché à 11 milliards FCFA, contre 10 milliards FCFA en 2016. Sur cette nette progression, la BOA SENEGAL a clôturé l'année 2017 sur un profit net de plus de 10,7 milliards FCFA, en nette amélioration (+149,6%) par rapport à l'exercice 2016.

Pour l'exercice 2018, BOA Sénégal compte focaliser son activité essentiellement autour des objectifs suivants:

- La collecte des dépôts afin de répondre efficacement aux contraintes liées à l'application de Bâle 2 et 3;
- L'optimisation de la rentabilité de la banque;
- L'amélioration de la qualité de service et des portefeuilles;
- L'innovation technologique.

Comportement boursier du titre BOA Sénégal

Assez échangé, le titre BOA Sénégal a eu une trajectoire boursière globalement haussière au cours du mois de février 2018. Sur cette période, le cours du titre a évolué en fluctuant dans un intervalle très étroit allant de 2 490 à 3 160 FCFA et a finalement réalisé une performance mensuelle de 13,95%. Le rendement de l'action BOA Sénégal au 28/02/2018 est de 5,52% sur la base d'un dividende unitaire net de 160 FCFA au titre de l'exercice 2017, avec un taux de distribution supérieur à 42%. Le PER du titre au 28/02/2018 est de 7,71x (contre un PER moyen sectoriel de 10,84x et du marché de 17,50x) et son PBR de 1,87x (contre les moyennes PBRsectoriel = 2,22x et PBRmarché = 7,03x) montrent que le marché offre encore au titre BOA SENEGAL quelques marges de progression sur la base du bénéfice net réalisé par l'entreprise en 2017.

Perspectives et recommandations

Pour BOA Sénégal, l'année 2017 a été marquée par un raffermissement de ses performances financières, commerciales et managériales. L'objectif affiché par la banque étant de devenir leader du middle-market de la banque au Sénégal, la BOA Sénégal compte capitaliser sa capacité bénéficiaire à travers une politique de gestion efficace de ses coûts d'exploitation, notamment le coût du risque. Les perspectives pour la banque semblent bonnes pour atteindre des résultats satisfaisants en fin d'année 2018. BOA Sénégal s'active, en effet, à surfer sur la bonne tenue des activités bancaires au Sénégal, revigorées depuis 2015, par les besoins de financement importants de l'économie, dans un contexte de mise en œuvre du Plan Sénégal Emergent. Nous pensons que le niveau actuel du cours du titre et sa rentabilité (2 900 FCFA pour un PER de 7,71x, un dividende net de 160 FCFA pour un rendement de 5,52% au 28/02/2018) restent attractifs. Le titre BOA Sénégal pourrait donc être recommandé aux épargnants.



L'introduction en Bourse est définie comme étant la mise sur le marché d'actions d'une entreprise communément appelée l'émetteur. En effet, l'émetteur peut s'introduire en Bourse, soit par augmentation de capital (émission d'actions déjà existantes), soit par augmentation de capital (émission d'actions nouvelles), soit par cession d'une partie de capital (émission d'actions déjà existantes). En s'introduisant en Bourse, l'émetteur met à la disposition des investisseurs, une partie de son capital. En souscrivant, ils deviennent actionnaires et peuvent bénéficier par conséquent des avantages suivants: (i) recevoir une partie des bénéfices, sous forme de dividendes; (ii) réaliser des plus-values sur cession de titres, en cas de hausse des cours; et (iii) vendre à tout moment leurs titres sur le marché et disposer rapidement de leur argent.

Quelques motivations d'une introduction en bourse

L'opération d'introduction est une phase très importante dans la vie de l'entreprise qui lui permet d'acquérir plusieurs avantages qui peuvent se résumer comme ci-après:

1. Accroissement de la notoriété:

L'admission à la cote entraîne une publicité importante pour l'entreprise, qui perdure après l'introduction, notamment grâce aux manifestations nécessaires à une société cotée, cette publicité retentit sur la notoriété de l'entreprise.

2. Développement de la mobilisation interne:

Cela peut se traduire par l'acquisition d'un outil d'information plus performant en vue de répondre correctement aux contraintes de fiabilité et de rapidité de l'information exigée par l'introduction sur le marché boursier et par la mobilisation et une motivation des salariés.

- **La liquidité des titres:** la négociation sur le marché fournit la liquidité des placements;
- **Favoriser les opérations de croissance externe:** l'inscription à la cote des actions de la société peut simplifier le financement de diverses opérations financières, telles que les fusions, absorptions, apports en nature. Elle permet d'échanger plus facilement des titres cotés contre des actifs, de réaliser des acquisitions de montants plus élevés qui pèsent moins sur la trésorerie;
- **La satisfaction des actionnaires:** la cotation régulière de la valeur permet aux actionnaires de valoriser à tout moment leur patrimoine. Les plus-values réalisées et les dividendes versés constituent une autre source de satisfaction des actionnaires.

Contraintes liées à une introduction en bourse

Malgré les avantages non négligeables qu'elle présente, une introduction en bourse engendre pour les dirigeants d'une société un certain nombre de contraintes dont l'importance ne doit pas être sous-estimée et qui peuvent même être considérées comme des obstacles à l'introduction en bourse.

- **Une introduction en bourse est synonyme de dilution de capital,** c'est-à-dire que le capital sera entre les mains d'une multitude d'actionnaires, ce qui conduit d'une part à une perte de contrôle, et d'autre part au risque de voir s'inviter quelques indésirables (des concurrents ou des repreneurs potentiels par exemple); ensuite,
- **Les entreprises cotées doivent tout «dévoiler» notamment les informations sur les ventes, les marges, les salaires, les projets d'avenir, ...** Cela signifie que leurs concurrents, clients, fournisseurs et employés auraient accès à des informations sur le fonctionnement interne de l'entreprise. Les problèmes potentiels qui pourraient découler de cette situation sont nombreux; par ailleurs,
- **La société dont les titres sont cotés à la bourse est obligée de rendre la gestion de l'entreprise totalement transparente** vis-à-vis de l'extérieur et de tenir une comptabilité rigoureuse et conforme aux normes définies par l'OHADA. Enfin,
- **L'entreprise cotée est soumise à une contrainte de performance,** c'est-à-dire la société cotée doit en permanence donner le signal d'une entreprise performante, commercialement et financièrement. Il ne faut pas ignorer également qu'une introduction coûte cher en temps et en argent.

Les modalités de l'introduction en bourse

Quand la société opte pour la cote officielle, elle doit apporter une réponse à des points délicats concernant le choix de la période d'introduction et la fixation du cours d'introduction:

1. Le choix de la période d'introduction:

L'introduction en bourse n'intervient qu'une fois dans la vie d'une entreprise, c'est pourquoi le choix du moment est très important. En fait une société doit venir en bourse à son heure, ni trop tôt, ni trop tard. Si par exemple, l'objectif pour les actionnaires cédants est de réaliser leurs avoirs, la stratégie qui privilégie leur intérêt se traduira par la maximisation du cours d'introduction en vue de dégager des plus-values substantielles.

Dans ces conditions, l'introduction en bourse devrait être décidée à la phase de croissance.

2. La fixation du cours d'introduction :

La fixation du cours d'introduction est certainement le problème le plus délicat de l'opération d'introduction en bourse. Le cours d'introduction est le prix auquel les propriétaires sont prêts à céder leurs participations.

En règle générale, le cours est déterminé en fonction d'une évaluation objective de l'entreprise. En fait, le cours est le résultat d'une analyse destinée à arbitrer des intérêts apparemment contradictoires (public, actionnaires cédants, marché):

- Pour le public, l'intérêt est évidemment d'obtenir au moindre coût les quantités désirées;
- Pour les actionnaires cédants, l'idéal est de vendre au meilleur prix la quantité de titres placée sur le marché;
- Pour le marché l'intérêt se situe à plus long terme et l'opération doit être génératrice de flux d'échanges équilibrés et étoffés. On constate donc la divergence d'intérêt, des parties en présence. Il est cependant possible de concilier ces diverses préoccupations par l'observation de certaines règles de bon sens.



Avertissements

Ce présent bulletin est diffusé à titre purement informatif et ne constitue, en aucune façon, un document de sollicitation en vue de l'achat ou de la vente d'instruments financiers à la BRVM. Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière évoquée dans ce bulletin, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale. Les performances passées et données historiques ne constituent, en aucun cas, une garantie du futur. Du fait de la présente publication, ni Atlantique Finance, ni aucun de ses dirigeants ou collaborateurs ne peuvent être tenus responsables d'une quelconque décision d'investissement.